

Enjeu B : AMÉLIORER LA QUALITÉ DES RESSOURCES EN EAU

Réduire les pollutions...

La réduction des pollutions industrielles, en particulier les substances toxiques, constitue l'un des enjeux forts pour l'amélioration de la qualité de l'eau. Outre le suivi des actions engagées par l'Etat avec le monde industriel, le SAGE entend contribuer au renforcement de la coopération entre les collectivités, les gestionnaires de station d'épuration et les entreprises, et assistera les gestionnaires pour les raccordements non domestiques.

Recommandations :

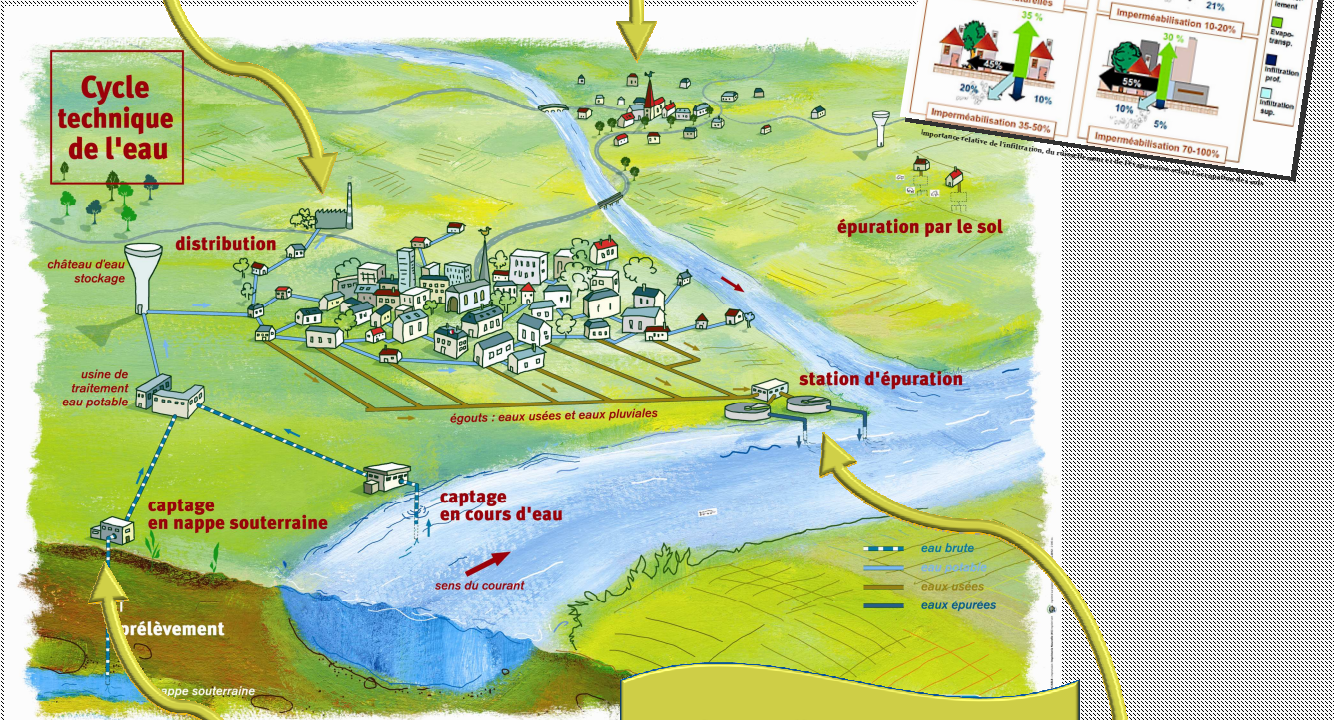
- Renforcer le contrôle des branchements aux réseaux d'assainissement collectif et des installations d'ANC
- Améliorer la connaissance des pollutions dues aux rejets industriels et artisanaux
- Améliorer la collecte des déchets dangereux en quantités dispersées (DDQD)
- Informer la CLE des dossiers CPE intéressant la qualité de l'eau

Gérer différemment les eaux pluviales...

L'étalement urbain, l'augmentation des surfaces imperméabilisées et l'inadaptation des réseaux sont souvent à l'origine de déversements directs d'effluents urbains au milieu naturel. La nouvelle politique de gestion intégrée des eaux pluviales prônée par le SAGE privilégie les techniques alternatives et s'appuie sur quatre points : le stockage, le traitement (si nécessaire), l'infiltration et la récupération des eaux de pluie.

Prescriptions :

- Limiter l'imperméabilisation des sols via les documents d'urbanisme
- Limiter les surfaces imperméabilisées par l'utilisation de techniques alternatives de rétention des eaux pluviales



Protéger les captages...

Seulement un peu plus de la moitié des captages d'eau potable bénéficie de périmètres de protection sur le Bassin Houiller. Compte tenu de ce faible niveau de protection, et même si aucun d'eux n'est classé « Grenelle », la mise en place des périmètres de protection constitue une priorité pour le SAGE. La structure porteuse du SAGE informera et sensibilisera les collectivités à la mise en place de ces périmètres.

Recommandations :

- Associer la CLE à la délimitation des périmètres de protection des captages AEP
- Informer la CLE sur la mise en place des périmètres de protection des captages AEP

Renforcer l'assainissement...

Le traitement des eaux usées dans les stations d'épuration du Bassin Houiller s'est nettement amélioré au cours des dernières décennies. Les efforts doivent désormais porter sur le développement d'une politique à long terme, la surveillance et l'entretien des installations. Dans cette optique, la structure porteuse du SAGE appuiera les collectivités pour une mise en commun des compétences et des moyens nécessaires à l'élaboration des zonages d'assainissement.

Recommandations :

- Transmettre à la CLE les schémas d'assainissement collectif
- Entretien des déversoirs d'orages

